

**Situé en Haute-Savoie,
le Syndicat Mixte du SCOT Mont-Blanc Arve Giffre (116 160 habitants)
recrute
son Directeur (H/F)**

Cadre d'emploi : attachés, administrateurs, ingénieurs, ingénieurs en chef

Enjeux :

Situé dans les Alpes du Nord au sein de la région Auvergne Rhône-Alpes, dans le département de la Haute-Savoie, le territoire est limitrophe de deux pays : l'Italie et la Suisse. Il est fortement marqué par ses frontières géographiques naturelles et ses reliefs et s'étend sur 1 148,10 km².

Composé de vallées à forte concentration de population et d'activités, de stations de moyenne et haute altitude, majoritairement situé en zone de montagne, traversé par des axes de transports structurants, ce territoire mérite une réflexion en termes d'aménagement et d'urbanisme pour préserver ses caractéristiques et son identité. Soumis à une forte pression foncière s'exerçant sur des espaces agricoles et naturels, à une importante attractivité touristique ayant développé de manière conséquente les résidences secondaires, à un fort dynamisme économique ayant encouragé la création de zones industrielles et commerciales conséquentes, ce territoire a connu une importante urbanisation au cours de ces dernières décennies.

Le périmètre du SCOT Mont-Blanc Arve Giffre arrêté par le Préfet de la Haute-Savoie le 22 décembre 2017 se compose de 32 communes qui représentent près de 115 000 habitants. Il regroupe quatre communautés de communes :

- la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes (10 communes),
- la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (8 communes),
- la Communauté de Communes du Pays du Mont Blanc (10 communes),
- la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc (4 communes).

Le Syndicat Mixte exerce la compétence SCoT et conduit des actions dans les domaines du transport et des mobilités, de l'économie dont le tourisme, l'industrie et le commerce, de l'agriculture et de l'alimentation, de l'environnement et du numérique.

Mission :

Collaborateur(rice) direct(e) du Président et en relation avec l'ensemble des élus des 4 EPCI, le(la) Directeur(trice) participe de manière transversale à l'élaboration puis la mise en œuvre et l'évaluation du SCoT. Pour cela, l'équipe technique est à constituer au travers notamment du recrutement d'un chef de projet SCOT.

Il(elle) pourra également s'appuyer sur les compétences administratives, juridiques et financières des 4 Communautés de Communes qui composent le SCOT notamment au travers de leurs DGS.

Activités :

Le directeur/la directrice est chargé(e) de piloter techniquement, administrativement et financièrement la structure et de coordonner l'élaboration du SCoT Mont-Blanc Arve Giffre pendant toutes les étapes de la procédure en veillant au bon respect des objectifs poursuivis par le SCoT.

- Mettre en place l'équipe technique du Syndicat Mixte, animer son travail et en assurer son management,
- Etre force de proposition et aider à la décision les élus sur la stratégie d'élaboration du SCoT, et les modalités et moyens à mettre en œuvre,
- Préparer la mise en œuvre et le suivi des décisions politiques du Syndicat Mixte,
- Piloter l'élaboration du SCoT sur le périmètre défini et assurer la mise en œuvre du programme de travail et des études à mener,

- Garantir la portée stratégique, prospective, transversale et opérationnelle de l'élaboration du SCoT,
- Assurer le respect juridique de toutes les décisions prises notamment en matière de SCoT, conformément au Code de l'Urbanisme,
- Vérifier l'adhésion des Communautés de Communes aux modalités d'élaboration du SCOT, organiser le partenariat de manière à assurer un espace de dialogue permanent entre les 4 EPCI et les accompagner dans leurs démarches de planification et d'urbanisme,
- Faciliter les relations avec les partenaires extérieurs au premier rang desquels l'Etat, la Région, le Département et développer une coordination avec les SCoT des territoires voisins en assurant un inter-SCoT,
- Organiser la mise en place des outils de mesures, de suivi et d'évaluation du SCoT,
- Assurer la mise en œuvre du SCoT et notamment la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (PLU/PLUi) après son approbation en proposant un accompagnement et un conseil auprès des communes,
- Proposer et mettre en œuvre des outils de communication et de concertation adaptée,
- S'inscrire dans les réseaux nationaux (Fédération Nationale des SCoT en particulier)
- Garantir le suivi administratif et financier de la structure, en lien avec les 4 EPCI.

Profil :

- . Formation supérieure administrative, financière, juridique ou en aménagement du territoire / urbanisme ;
- . Maîtrise du fonctionnement des collectivités territoriales, de leur organisation administrative et budgétaire, de l'urbanisme réglementaire, de la prospective, des approches transversales et des politiques de transitions ;
- . Expérience appréciée en matière de procédures de planification et de pilotage de projets ;
- . Capacités managériales avérées ;
- . Qualités relationnelles, sens de l'écoute et de la pédagogie ;
- . Force de proposition et engagement par conviction ;
- . Capacités d'animation pour travailler en réseau avec les élus et les nombreux partenaires institutionnels du Syndicat Mixte ;
- . Grande disponibilité ;
- . Autonomie, rigueur, initiative personnelle pour organiser le travail ;
- . Esprit de synthèse et très bonnes qualités rédactionnelles ;
- . Maîtrise des outils bureautiques et cartographiques.
- . Permis de conduire obligatoire

Caractéristiques du poste :

- . Poste à temps complet avec déplacements sur le territoire du syndicat et en Haute-Savoie principalement ;
- . Déplacements fréquents ;
- . Horaires de travail d'amplitude variable (réunions en fin de journée ou soirée)
- . Rémunération statutaire + RIFSEEP
- . Lieu du poste : Cluses

Candidatures (CV et Lettre de motivation) à adresser le plus rapidement possible à Monsieur le Président du syndicat mixte Scot Mont-Blanc Arve Giffre par courrier au 3 rue du Pré Bénévix 74 300 Cluses ou par mail à ressources.humaines@cluses.fr